

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Travail de nuit (art. 17 LTr)

- Ultra Précision SA, 1870 Monthey
décolletage et reprise
7 ho ou f
3 janvier 2001 au 11 mai 2002 (modification)
- Colibrys SA, 2007 Neuchâtel
fabrication de microsystème en technologie intégrée
5 ho
14 janvier 2001 au 17 janvier 2004 (renouvellement)
- Leclanché SA, 1401 Yverdon-les-Bains
production de piles alcalines
15 ho ou f
6 novembre 2000 au 10 novembre 2001
- Ateliers Busch SA, 2906 Chevenez
usinage
21 ho
29 janvier 2001 au 2 février 2002
- Socodim SA, 1401 Yverdon-les-Bains
atelier d'usinage
6 ho ou f
6 août 2000 au 9 août 2003 (renouvellement)
- Greyhound SA, 1023 Crissier
magasinage et préparation des commandes
12 ho, 2 f
26 novembre 2000 au 1^{er} décembre 2001

Travail du dimanche (art. 19 LTr)

- Socodim SA, 1401 Yverdon-les-Bains
atelier d'usinage
2 ho ou f
6 août 2000 au 9 août 2003 (renouvellement)
- Erma Boécourt SA, 2856 Boécourt
tronçonnage des boules en saphir, détournage des verres de saphir
2 ho
17 décembre 2000 au 22 décembre 2001

- Laboratoires Serono SA, 1809 Fenil-sur-Corsier
production et développement „bio-tech”
25 ho ou f
7 janvier 2001 au 12 janvier 2002
- Greyhound SA, 1023 Crissier
magasinage et préparation des commandes
12 ho, 2 f
26 novembre 2000 au 1^{er} décembre 2001

Travail continu (art. 24 LTr)

- Unicible, 1008 Prilly
surveillance des systèmes informatiques, CICO, Help-desk
9 ho ou f
3 septembre 2000 au 1^{er} septembre 2001

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l’octroi d’un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Travail de nuit

Motifs: Horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2, LTr)

- Galenica Distribution SA, 1024 Ecublens
lancement de la ligne et préparation des commandes, service des transports de nuit
62 ho ou f
16 octobre 2000 au 18 octobre 2003
- TRANSLOG, Transports et Logistique Frigorifique SA, Euro-Frais Transit SA, 1211 Genève 26
logistique pour la gestion des arrivées et des préparations de commandes de tout produit alimentaire
6 ho
4 septembre 2000 au 6 septembre 2003

- Topventil SA, 2000 Neuchâtel
nettoyage industriel de ventilation sur tout le territoire Suisse
12 ho
6 novembre 2000 au 10 novembre 2001
- Honegger Nettoyages SA, 1700 Fribourg
nettoyage Optigal SA à Courtepin
10 ho
9 octobre 2000 au 11 octobre 2003
- Atar Roto Presse SA, 1214 Vernier
impression offset
4 ho
8 janvier 2001 au 10 janvier 2004 (renouvellement)
- Nestlé Suisse SA, 1350 Orbe
mécaniciens conditionnement, fabrication diverse, boissons instantanées Bl
90 ho ou f
12 novembre 2000 au 13 avril 2002 (modification)

Travail du dimanche

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 19 LTr)

- Pizza Riviera, Paulo et José Antunes, 1814 La Tour-de-Peilz
fabrication et livraison de pizzas
4 ho ou f
27 août 2000 au 30 août 2003
- Nestlé Suisse SA, 1350 Orbe
mécaniciens conditionnement, fabrication diverse, boissons instantanées Bl
30 ho u f
12 novembre 2000 au 13 avril 2003 (modification)

Travail continu

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 24, al. 2, LTr)

- Nestlé Suisse SA, 1350 Orbe
fabrication diverse
100 ho ou f
12 novembre 2000 au 13 avril 2002 (modification)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50).

23 janvier 2001

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail